

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE:

STRATÉGIE ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE SEXISTE

Mai 2018

Ontario.ca/jamaisacceptable

Table des matières

Un message personnel de la première ministre	1
Message personnel de la ministre	3
Qu'est-ce que la violence sexiste?	6
Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste	7
Plus de services, de meilleurs soutiens.	17
Plus d'aide pour les enfants et les familles, pour mettre fin au cycle de la violence	20
Changer les mentalités et défier les attitudes	21
Améliorer les réponses du système de justice	23
Bâtir sur un héritage, tenir une promesse	26
Annexe	28

Dédicace

Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste est dédié aux personnes de l'Ontario qui ont subi ou ont été affectées par la violence.

Merci pour votre courage et votre bravoure. Nous travaillons tous pour votre sécurité.

Un message personnel de la première ministre



Lorsque j'ai dévoilé *Ce n'est jamais acceptable*, notre plan d'action pour contrer la violence sexiste et le harcèlement, j'ai affirmé que nous pouvons et devons faire mieux. Pourtant, malgré les progrès accomplis depuis, grâce aux efforts et au travail acharnés de tant de gens dans notre province—le harcèlement sexuel et la violence sexiste demeurent prévalents dans notre société.

Bien que cette réalité puisse être décourageante, elle suscite chez nous un élan de solidarité et nous donne envie de nous engager à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les survivantes et mettre fin à toutes les formes de violence fondée sur le sexe, l'expression sexuelle ou l'identité sexuelle. Cela signifie qu'il faut avoir des conversations ouvertes sur la violence sexiste dans nos collectivités et prendre des mesures concrètes et mesurables pour régler le problème.

En Ontario, nous avons fait en sorte qu'il soit plus facile pour les femmes victimes de violence conjugale de rompre leur bail et de recevoir des conseils juridiques gratuits. Et nous avons créé cinq jours de congé payé et jusqu'à 17 semaines de congé sans solde pour les survivantes de violence domestique et sexuelle. Nous avons fait des progrès, mais certes, nous avons encore beaucoup de chemin à faire.

« Nous ne pouvons pas supposer que les gens qui se manifestent changeront tout. Cela ne suffira pas à créer le changement dont nous avons besoin. Nous devons tous être vigilants et nous devons faire briller une lumière dans toutes les parties de notre vie pour créer ces endroits sûrs dont nous savons qu'ils sont possibles. »

— **KATHLEEN WYNNE, PREMIÈRE MINISTRE**

25 janvier 2018

Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste est notre prochaine étape. Elle s'appuie sur ce que nous avons appris et accompli grâce à des initiatives comme notre plan d'action, notre stratégie à long terme pour contrer la violence à l'endroit des femmes autochtones et notre stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes. Elle renouvelle notre engagement à l'égard de la création d'une province plus sûre et exempte de violence sexiste.

Cette nouvelle stratégie nous aidera à remettre en question et à modifier les attitudes et les comportements au moyen de programmes d'éducation et de formation du public; à améliorer les services et le soutien culturellement appropriés pour les survivantes, y compris celles des collectivités rurales; et à faire en sorte que le système de justice de notre province soit accessible aux survivantes et qu'il réponde à leurs besoins.

La violence sexiste est une réalité dans toutes les collectivités de la province et il est important que tout le monde se joigne à cette conversation. C'est pourquoi nous avons élaboré cette stratégie en consultation avec des partenaires autochtones, des organismes au service des personnes qui ont été victimes de violence sexiste et des personnes ayant une expérience vécue et diversifiée.

Nous avons la responsabilité de mettre fin à la violence sexiste aux quatre coins de la province. Nous devons faire preuve de vigilance. Et nous ne pouvons pas nous arrêter tant que nous n'avons pas bâti une société où tout le monde est en sécurité et est respecté.

Collectivement, nous pouvons mettre fin au cycle de la violence et bâtir un Ontario plus sûr et plus bienveillant.

Kathleen Wynne
Première ministre

Message personnel de la ministre



C'est à suivre...

...c'est la promesse que notre gouvernement a faite, à la conclusion de *Ce n'est jamais acceptable*, le plan pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuel que nous avons lancé en 2015.

Ainsi, en 2018, nous renouvelons notre engagement à travailler pour mettre fin à la violence faite aux femmes avec le lancement de *Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste*.

Nous devons agir parce que les survivantes du monde entier ont dit « **moi aussi** ».

Moi aussi : *Mon patron a franchi la limite, mais je ne pouvais pas parler.*

Moi aussi : *Je ne voulais pas de sexe, mais j'avais peur de dire non.*

Moi aussi : *Mon partenaire devient tellement en colère qu'il me fait peur.*

Les statistiques révèlent qu'une femme sur trois subira la violence sexuelle dans sa vie. Beaucoup trop de femmes ont été victimes de violence.

Les survivantes de la violence sexiste ont fait preuve d'un courage profond en nommant le problème et en exigeant des actions. La violence sexiste est toujours une réalité dans toutes les communautés. Nous avons tous un rôle à jouer pour rendre l'Ontario plus sûr.

Et pourtant, trop de survivantes restent incapables ou ne sont pas prêtes à s'exprimer. Beaucoup ont vu leur voix réduite au silence par le racisme, le colonialisme et la discrimination.

Cette année, ma communauté de la région de Peel a été particulièrement touchée par la violence sexiste. Trop de femmes ont été réduites au silence de façon permanente, laissant derrière elles leur famille et leurs amis.

Message personnel de la ministre

Nous pouvons et devons faire mieux pour soutenir les survivantes et changer les attitudes, améliorer la sécurité à la maison, au travail, sur les campus et dans les collectivités.

Tant que les gens de l'Ontario continueront d'être victimes de violence sexiste, notre travail ne sera pas terminé.

J'aimerais remercier nos partenaires et les travailleurs de première ligne qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie.

J'aimerais remercier la Table ronde sur la violence faite aux femmes d'avoir partagé son précieux savoir, son leadership et son expertise tout au long de l'année et de nous avoir accompagné dans l'élaboration de *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels*. J'aimerais également remercier les personnes qui ont présenté leurs propres histoires de traumatisme et de survie. Nous vous voyons, nous vous entendons et nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

En 2015, nous avons dit « Ce n'est jamais acceptable », et nous le disons encore une fois, cette fois en chœur avec un mouvement mondial exigeant le changement.

Notre objectif n'est rien de moins qu'un Ontario où tous sont soignés, où tous sont en sécurité et où tous vivent à l'abri de la violence.

Harinder Malhi
Ministre de la Condition féminine

La violence sexiste n'est jamais acceptable.

Ce n'est pas la faute de la survivante.

Ce n'est pas mal de dire que c'est arrivé.

Ce n'est pas mal de se taire.

Personne ne devrait avoir à porter la douleur de la violence dans son cœur, sa famille et ses relations.

Il est temps de mettre fin à la violence sexiste.

« Nous sollicitons toute la population ontarienne pour qu'elle rende ce changement concret par ses gestes et ses croyances. Nous n'y arriverons pas sans vous. »

— **CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels (2015)**

Qu'est-ce que la violence sexiste?

La violence sexiste est toute forme de violence fondée sur le genre, l'expression du genre ou l'identité de genre. La violence sexiste est l'expression ultime de l'inégalité entre les sexes et de la misogynie. La violence sexiste prend de nombreuses formes : violence sexuelle, violence domestique, harcèlement et l'exploitation financière.

Bien que n'importe qui puisse être victime de violence sexiste, nous savons que les femmes et les enfants sont plus à risque en raison des structures sociales de pouvoir. Le risque est d'autant plus grand pour les femmes de couleur, les peuples autochtones, les francophones, les nouvelles arrivantes, les femmes handicapées, les membres de la communauté LGBTQI2S et les femmes qui vivent dans des communautés rurales et éloignées.

La **violence sexiste** peut inclure :

- La violence domestique et la violence contre un partenaire intime
- La violence physique
- La violence et l'abus sexuel
- La violence émotionnelle ou psychologique
- Le harcèlement
- L'exploitation financière
- Le travail forcé, l'esclavage, la servitude, la traite des êtres humains.
- Le féminicide
- Les formes structurelles ou systémiques de violence qui créent ou maintiennent l'inégalité entre les sexes (p. ex. colonisation, racisme, homophobie, transphobie, capacité, âgeisme, âge, etc.)
- La cyberviolence

AU CANADA, LES FEMMES SONT :

Onze fois plus susceptibles d'être victimes de **violence sexuelle**

Trois fois plus susceptibles d'être harcelées

Quatre fois plus susceptibles d'être **victime d'un homicide entre partenaires intimes**

Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste

Une nouvelle stratégie et un engagement continu

Depuis des années, de nombreuses survivantes portent en elles des expériences de violence. Beaucoup se sont blâmés elles-mêmes, ou croient que la violence, « c'est comme ça, y a rien à faire ».

Mais cela va bientôt s'arrêter. Nous sommes dans un moment culturel. Les survivantes se manifestent comme jamais auparavant. Demandent de l'aide. Exigent du changement.

Lorsque les survivantes demandent de l'aide, il est de notre devoir d'intervenir. Nous devons également créer des espaces sûrs et éclairer chaque recoin où la violence sexiste pourrait se produire. Nous avons tous un rôle à jouer pour faire en sorte que nos collectivités soient saines, inclusives et sûres pour tous.

Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste est un plan exhaustif visant à mettre fin à la violence sexiste et un engagement envers un avenir plus sûr pour les femmes et les filles de la province.

Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste fournira

jusqu'à 242 millions de dollars pour renforcer l'engagement du gouvernement à mettre fin à la violence sexiste et s'appuiera sur le travail et les investissements importants que nous avons réalisés dans le cadre de nos autres initiatives de lutte contre la violence : *Plan d'action contre la violence familiale (2004)*, *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels (2015)*, *Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones (2016)*, ce dernier étant le premier du genre au Canada et élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones, et la *Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes (2016)*.

La stabilité économique peut prévenir la violence sexiste

Il existe un lien direct entre l'autonomisation économique et la violence sexiste. Les femmes victimes de violence familiale ont des antécédents de travail plus perturbés, ont des revenus personnels plus faibles, ont dû changer d'emploi plus souvent et sont employées à des niveaux plus élevés dans des emplois occasionnels et à temps partiel que les femmes qui n'ont pas vécu ces expériences.

L'emploi est également un moyen essentiel pour les femmes de sortir d'une relation violente. La sécurité financière que procure l'emploi peut permettre aux femmes d'échapper au piège et à l'isolement dans des relations violentes et abusives, et de maintenir, dans la mesure du possible, leur foyer et leur niveau de vie.

L'Ontario investit dans un certain nombre d'initiatives qui amélioreront les perspectives économiques des femmes :

- La construction de 100 000 nouvelles places en garderie pour faciliter le retour des nouveaux parents sur le marché du travail.
- L'augmentation du salaire minimum.
- Le lancement de *Le passé, le présent et le futur : Stratégie ontarienne pour l'autonomisation économique des femmes*, qui aidera à éliminer les obstacles de longue date qui ont empêché les femmes de profiter également de l'évolution rapide de l'économie ontarienne.

Cette nouvelle stratégie comprend des actions dans quatre domaines clés : **Améliorer les services et le soutien** aux survivantes pour les personnes ayant des besoins et des expériences de vie divers, pour leurs familles et leurs communautés; **intervenir tôt et efficacement** pour prévenir le cycle de la violence; **changer les attitudes et les normes**; et **améliorer la réponse du système** aux contrevenants.

La Stratégie ontarienne contre la violence sexiste inclut les engagements suivants :

L'AMÉLIORATION DES SERVICES ET DU SOUTIEN

1. S'assurer qu'il existe des soutiens appropriés pour les survivantes lorsqu'elles en ont besoin—plus de counseling et de soutien en cas de traumatisme, plus de

services pour les populations diverses, plus de places dans les refuges d'urgence, plus de soutien pour trouver un logement de transition ainsi que des espaces plus appropriés sur le plan culturel pour guérir.

2. Accroître la capacité des **Centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALACS)** et des programmes des services de soutien aux survivants de sexe masculin victimes de violence sexuelle, afin de répondre à la demande croissante de services et d'aider les populations plus vulnérables, comme les mineurs matures. L'investissement accru permettra également d'accroître l'accès aux services pour les survivantes dans les collectivités rurales.

3. Améliorer l'accès à des espaces sécuritaires pour les femmes et les enfants, le counseling, les services dans les collectivités rurales et éloignées et les initiatives d'innovation. Cela signifiera que :

- Jusqu'à 1000 femmes et enfants de plus bénéficieront d'un lit en sûreté
- Au moins 600 femmes recevront un soutien au logement par l'entremise du Programme d'appui transitoire et de soutien au logement
- Un plus grand nombre de personnes issues de populations diverses recevront des services inclusifs, adaptés à leur culture et sûrs dans les refuges.
- Les populations diversifiées (p. ex. les LGBTQI2S, les Autochtones, les

francophones, les immigrants, les Noirs et les personnes racialisées, les personnes handicapées, etc.) à risque ou victimes de violence sexiste recevront des conseils culturellement appropriés.

- 2000 femmes et enfants de plus recevront les services de counseling dont ils ont besoin, ainsi que des services de counseling à long terme pour les aider à passer de l'état de crise à la stabilité.

4. Mettre en œuvre des options sécuritaires pour les animaux de compagnie dans les refuges afin que les femmes puissent garder leurs animaux de compagnie avec elles lorsqu'elles fuient la violence ou qu'elles aient d'autres options sécuritaires pour leurs animaux de compagnie.

5. Élargir le **Programme de services d'interprétation (PSI)**. Le PSI fournit des services d'interprétation orale et gestuelle 24 heures sur 24, sept jours sur sept pour les victimes de violence domestique ou sexuelle. Le programme permet aux survivantes de la violence sexiste d'accéder au système plus large de services.

6. Augmenter le financement des centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale, de nos 35 centres de traitement des victimes d'agression, et ce, dans le but d'améliorer l'accès aux soins spécialisés et de grande qualité.

7. Rendre permanente la Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes

et fournir des fonds supplémentaires pour appuyer ses précieux conseils.

8. Appuyer la mise en œuvre de la stratégie au moyen d'une table intergouvernementale sur la violence fondée sur le sexe, dans le but de créer une coordination et une collaboration accrues à l'échelle du gouvernement.

INTERVENIR RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT

9. Élargir le Programme d'intervention auprès des enfants témoins afin d'offrir du counseling individuel, en plus du modèle actuel de prestation de counseling de groupe, et d'accroître le soutien aux services de prévention dirigés par les Autochtones. Entre autres choses, ce programme offre une intervention précoce aux enfants témoins de violence faite aux femmes pour les aider à guérir et à réduire le besoin d'un soutien plus intensif plus tard.
10. Accroître le soutien au Programme de visites surveillées pour répondre aux pressions exercées par les services, afin que les enfants et les familles puissent avoir accès plus rapidement à des services qui

peuvent les protéger contre la violence pendant la séparation de la famille.

11. Une trousse d'outils sur la violence et le harcèlement sexuels pour le secteur de la protection de l'enfance fournira aux jeunes, aux travailleurs de la protection de l'enfance et aux prestataires de soins des ressources et de l'information sur les expériences et vulnérabilités des enfants et des jeunes lorsqu'ils se présentent pour recevoir des soins, lorsqu'ils sont pris en charge et lorsqu'ils obtiennent leur congé après avoir reçu des soins. Un guide de ressources et des documents de formation conçus précisément pour les enfants et les jeunes de la communauté LGBTQ2SQ pris en charge par les services de protection de l'enfance seront également élaborés.
12. Un cours collaboratif pour le personnel de protection de l'enfance et le personnel travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes est en cours d'élaboration. Ce modèle de formation conjointe favorisera la collaboration entre les deux secteurs lorsqu'il s'agit de fournir des services aux enfants et aux familles victimes de violence familiale.

« La Table ronde sur la violence faite aux femmes applaudit la récente annonce de la Stratégie contre la violence sexiste pour l'Ontario. Cette stratégie reflète bon nombre des préoccupations et des enjeux dont font état les militantes contre la violence sexiste, et nous sommes ravies de travailler avec le gouvernement à la mise en œuvre de cette stratégie.

— **PAMELA CROSS et FARRAH KHAN**

Coprésidentes, Table ronde de l'Ontario sur la violence faite aux femmes

13. Augmenter le financement du Programme des agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille, pour prodiguer du soutien aux survivantes de violence familiale qui s'en remettent à la Cour de la famille et qui peuvent être exposées à un risque accru de violence. Le nouveau financement permettra d'améliorer la capacité du programme de répondre aux demandes de services et de faire en sorte que les victimes puissent accéder plus facilement aux services qui peuvent les aider à assurer leur sécurité.

CHANGER LES ATTITUDES ET LES NORMES

14. Fournir à un plus grand nombre de professionnels dans un plus large éventail de secteurs des outils pour reconnaître et intervenir dans les situations de violence dans leur milieu de travail et avec leurs clients, notamment :

- Du soutien à l'apprentissage et au perfectionnement en matière de violence sexiste pour le personnel de première ligne des programmes d'aide sociale de l'Ontario (c.-à-d. Ontario au travail et Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées), afin d'améliorer l'accès des survivantes aux mesures de soutien communautaires et aux programmes qui favorisent la sécurité, l'autosuffisance économique, la santé et le bien-être des survivantes de la violence sexiste. Le Bureau des obligations familiales travaillera avec

Une table ronde permanente sur la lutte contre la violence faite aux femmes

L'Ontario continuera de participer à la Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes afin d'assurer un dialogue continu avec le secteur et de recueillir les conseils d'experts. Ce faisant, la voix éclairée et collaborative de la Table ronde continuera de proposer des moyens de mettre fin à la violence sexiste et de veiller à ce que les Ontariennes soient à l'abri de la menace, de la peur ou de l'expérience de la violence et du harcèlement sexuels.

les partenaires du ministère (p. ex. le ministère du Procureur général) à l'élaboration de stratégies visant à accroître l'éducation et la sensibilisation à son programme et aux options qui s'offrent aux femmes et à leurs enfants qui fuient la violence et font face à des obstacles financiers.

- L'éducation et le perfectionnement professionnel pour les éducateurs de la petite enfance, y compris le développement de ressources.
- Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel aux directrices et directeurs d'école et aux directrices adjointes et directeurs

adjoints sur la façon de réagir aux actes de cyberviolence dans le cadre du projet *Des relations saines dans un monde numérique*.

- Aider les élèves à comprendre les causes profondes de l'inégalité entre les sexes et, dès le plus jeune âge, à comprendre les relations saines et le consentement.
- Aider les collèges et les universités publics à fournir au personnel de première ligne (agents de sécurité sur les campus, équipe d'intervention en cas de violence sexuelle sur les campus et personnel des services de santé) une formation qui les aidera à réagir de façon appropriée aux signalements ou aux divulgations de violence sexuelle.
- Le sondage concernant l'Avis des étudiants et des étudiantes sur la violence sexuelle a recueilli de l'information auprès d'étudiants de niveau postsecondaire sur leurs expériences, leurs attitudes générales et leurs croyances en matière de sécurité personnelle et de violence sexuelle. Les résultats du sondage devraient aider les établissements d'enseignement postsecondaire à améliorer les services, à sensibiliser les gens et à mettre à jour les politiques et les processus liés à la lutte contre la violence sexuelle.
- Soutenir l'éducation et la formation des gestionnaires de services et des fournisseurs de logements sur

la Politique relative aux ménages prioritaires.

- Appuyer l'élaboration des trousseaux d'information SAIL (**approches de soutien grâce à l'apprentissage novateur**) qui fourniront un apprentissage et un perfectionnement éclairés par les traumatismes au personnel de première ligne, en leur fournissant les outils nécessaires pour réagir de façon appropriée aux signalements ou aux divulgations de violence sexiste, y compris la traite des personnes.
- Un guide de ressources et du matériel de formation pour soutenir les enfants et les jeunes LGBT2SQ impliqués dans le système des services de bien-être de l'enfance fourniront des renseignements pratiques et des outils pour aider le personnel, les prestataires de soins, les sociétés et les fournisseurs de soins de groupe à mieux répondre aux besoins de ce groupe de jeunes lorsqu'ils sont pris en charge, lorsqu'ils sont soignés et lorsqu'ils quittent le système de soins.
- Un cours collaboratif pour le personnel de protection de l'enfance et le personnel travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes est en cours d'élaboration. Ce modèle de formation conjointe favorisera la collaboration entre les deux secteurs lorsqu'il s'agit de fournir des services aux enfants et aux familles victimes de violence familiale.

15. Remettre en question les conditions, les attitudes, les comportements et les valeurs sous-jacentes qui mènent à la violence au moyen d'un programme d'éducation publique élargi, modernisé et fondé sur des données probantes qui comprendra :

- L'éducation des spectateurs pour donner aux individus les outils nécessaires pour reconnaître, intervenir et répondre à la violence sexiste. Ce travail s'appuiera sur les campagnes réussies de l'Ontario #QuiAiderezVous et #JamaisAcceptable, aidant à sensibiliser les gens et à changer les attitudes et les comportements.
- Reconnaissant que nous avons besoin de l'apport des hommes pour contrer la violence faite aux femmes, nous ferons un plus grand investissement dans l'éducation communautaire et dans les initiatives qui mobilisent les hommes et les garçons dans toutes les communautés, comme l'ont montré des initiatives précédentes telles que *Ça commence avec toi*, *Ça reste avec lui*, *Traçons-les-limites*, et *Je suis un homme gentil* et le travail de *Voisins, amis et familles*.

16. Étendre le Fonds de mobilisation créative pour soutenir les projets artistiques qui sensibilisent et provoquent des discussions sur la violence et le harcèlement sexuels. Vingt projets ont été financés à ce jour, notamment :

- « **Art 4 Change** », un projet basé à Hamilton, qui a développé un programme multidisciplinaire pour encourager le dialogue autour de la violence et du harcèlement sexuels. Par le biais d'expositions, de performances, d'installations et de conférences, ce projet a abordé la culture du viol et l'intervention des spectateurs dans la communauté.
- « **Weave and Mend** », un projet basé à Toronto, qui a fait participer de jeunes femmes autochtones sans abri et des femmes racialisées pour construire des installations d'art public, lesquelles sont devenues des espaces publics propices au dialogue sur la violence sexiste.

AMÉLIORER LA RÉPONSE DU SYSTÈME JUDICIAIRE

17. Prolonger et élargir notre programme pilote de conseils juridiques indépendants et gratuits pour les survivantes d'agression sexuelle à l'échelle de la province afin que ces dernières aient accès à des conseils juridiques confidentiels et qu'elles puissent prendre une décision éclairée sur ce qui est le mieux pour elles, peu importe le temps qui s'est écoulé après qu'une agression sexuelle s'est produite.

18. Le premier projet pilote de clinique juridique communautaire LGBTQI2S au Canada, pour répondre aux besoins juridiques uniques de cette communauté et faciliter la formation sur les espaces sécuritaires et inclusifs pour plus de

70 cliniques juridiques communautaires à travers l'Ontario.

19. Améliorer la capacité des services et du système du **Programme d'intervention auprès des partenaires violents (IPV)** afin de mieux répondre aux besoins des contrevenants dans le but d'accroître la sécurité des victimes. L'investissement supplémentaire dans le programme IPV permettra de s'assurer que les prestataires de services ont la capacité supplémentaire de répondre à la demande de services et permettra de travailler à une initiative de réaménagement à long terme du programme.
20. Élaborer de nouvelles normes policières sur les agressions sexuelles et les cas de violence familiale. Ces normes seront fondées sur les pratiques exemplaires et élaborées grâce à de vastes consultations avec divers intervenants et partenaires.
21. Après avoir consulté les défenseurs des droits des femmes victimes de violence, améliorer le « Système de notification des victimes » afin de rehausser la communication entre les survivantes de la violence et le système correctionnel, en particulier aux moments critiques comme la libération des contrevenants.
22. Poursuivre le Programme de subventions de soutien à l'intervention policière en cas de violence et de harcèlement sexuels. La subvention fournit des fonds aux services de police, en collaboration avec des partenaires communautaires, afin de s'assurer que les outils et les ressources nécessaires sont en

place pour mieux intervenir et soutenir les survivantes tout au long du processus d'enquête. Dans la foulée du premier cycle de subventions, on a financé 15 projets jusqu'à maintenant, dont la mise en œuvre de comités multisectoriels d'examen des cas d'agression sexuelle, semblables au modèle de Philadelphie, pour suivre le traitement des cas d'agression sexuelle par la police et élaborer une formation sur les pratiques exemplaires afin d'améliorer les pratiques d'enquête sur les agressions sexuelles.

23. Évaluer la politique transsexuelle dans les établissements correctionnels par l'élaboration d'un projet de recherche visant à sonder les détenus transgenres actuels et anciens au sujet de leurs expériences en détention liées à leur identité ou à leur expression sexuelles, y compris le placement, le soutien, les soins médicaux, la discrimination et le harcèlement. Les résultats serviraient à informer les mises à jour futures des politiques et des programmes.

Fonds de mobilisation créative

Le **projet ArmHer** est un projet artistique multidisciplinaire à Sudbury qui offre aux travailleuses et travailleurs sexuels un forum où ils peuvent raconter leurs histoires de violence sexuelle au moyen de spectacles, d'expositions et d'ateliers destinés au public.

24. Convoquer un symposium intégré sur la justice afin de réunir les chefs de file dans le domaine de la violence faite aux femmes, de la justice et d'autres domaines pour discuter des façons de cerner les nouveaux enjeux de violence faite aux femmes, des façons d'améliorer les expériences des survivantes d'agression sexuelle avec le système de justice et des idées sur d'autres approches qui pourraient répondre à leurs besoins.

25. Travailler avec la justice et les partenaires communautaires pour explorer des approches de justice innovatrices et alternatives—comme les programmes de justice réparatrice—afin d'améliorer, dans les cas appropriés, les choix qui s'offrent aux survivantes de violence sexuelle au-delà du modèle traditionnel

des tribunaux criminels. Les survivantes et les défenseurs des droits ont soulevé des préoccupations au sujet du traitement des survivantes d'agression sexuelle dans le système de justice et ont demandé qu'il y ait plus d'options disponibles pour les survivantes de violence sexuelle, au-delà du modèle du tribunal criminel.

Cette stratégie repose sur une vaste consultation. Plus de 200 organismes, partenaires autochtones et survivantes de la violence sexiste ont partagé leurs diverses expériences et leurs points de vue sur la façon dont l'Ontario pourrait mieux répondre aux besoins des survivantes. La Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes a fourni des conseils inestimables et une voix forte sur les questions de violence sexiste.

« Aujourd'hui, je suis aux côtés de tous les gens, partout dans la province, qui essaient de créer ces endroits sûrs. Je reconnais que je suis accompagnée dans cette affaire avec énormément de gens. Nous avons tous cette responsabilité et nous continuerons à travailler ensemble pour créer cette sécurité pour vous—qui que vous soyez et où que vous soyez en Ontario. »

— **PREMIÈRE MINISTRE KATHLEEN WYNNE**
25 janvier 2018

Identités croisées et violence sexiste

- Une femme sur trois et un homme sur six subiront une forme quelconque d'agression sexuelle au cours de leur vie.
- Au Canada, les taux de violence conjugale et non conjugale déclarés par les femmes autochtones étaient presque trois fois plus élevés que ceux des femmes non autochtones.
- Les femmes immigrantes ont déclaré des taux de violence plus faibles (4,9 %) que les femmes non immigrantes (6,8 %), mais cela peut être fondé sur des obstacles au signalement.
- Les femmes handicapées étaient presque deux fois plus susceptibles que les femmes non handicapées d'avoir été agressées sexuellement au cours des 12 derniers mois.
- En Ontario, les femmes identifiées comme lesbiennes ou bisexuelles sont deux fois plus susceptibles d'être traquées.
- En 2012, Statistique Canada a signalé que 13 % des crimes haineux déclarés par la police étaient motivés par la haine de l'orientation sexuelle et que, comparativement à d'autres formes de crimes haineux, les incidents liés à l'orientation sexuelle sont les plus violents.
- Les femmes âgées représentent 60 % des survivantes de la violence familiale contre les personnes âgées déclarée par la police, et les femmes âgées représentent 62 % de tous les homicides de personnes âgées dans la famille.
- Selon les recherches, lorsque des femmes racialisées signalent des actes de violence, leurs cas sont pris moins au sérieux et les auteurs de ces actes sont souvent punis moins sévèrement au sein du système de justice criminelle.
- Vingt pour cent des transgenres ontariens ont déclaré avoir été victimes d'agression physique ou sexuelle uniquement en raison de leur identité sexuelle.
- Comparativement aux femmes des groupes d'âge plus avancé, les femmes plus jeunes ont les taux les plus élevés d'agression sexuelle, de harcèlement criminel et de cyberintimidation

Plus de services, de meilleurs soutiens

Pour les personnes victimes de violence sexiste,
le traumatisme peut durer toute la vie.

Il peut s'agir de harcèlement sexuel de la part d'un collègue, de souvenirs d'enfance d'un parent ou d'un autre adulte violent, ou d'être ciblé à l'école. Les personnes qui subissent des traumatismes et de la violence peuvent avoir besoin d'aide pour reconstruire leur vie, pour guérir et pour être en sécurité. L'Ontario s'efforce de s'assurer que les bons soins sont là lorsqu'ils sont nécessaires, y compris le counseling, les soins médicaux, le soutien juridique, le logement sécuritaire et plus encore.

Mais il faut faire plus. L'augmentation récente du nombre de survivantes qui parlent de violence et de harcèlement sexuel a aidé d'autres personnes à comprendre qu'elles ne sont pas seules et que beaucoup d'autres sont en train de leur tendre la main.

La demande de services et de soutiens n'a jamais été aussi forte.

Le gouvernement s'est engagé à investir jusqu'à 181,8 millions de dollars pour soutenir les survivantes, afin de s'assurer que l'aide est là quand elle est nécessaire. La stratégie :

- Accroîtra les investissements dans les services essentiels comme le counseling, les lignes téléphoniques d'urgence, les refuges d'urgence, les logements de transition et le soutien juridique afin de servir un plus grand nombre de survivantes provenant de populations et de communautés diversifiées.
- Accroîtra la capacité des 42 CALACS de l'Ontario afin de répondre à la demande croissante de services et d'aider les populations plus vulnérables, comme les mineurs matures et les survivantes dans les communautés rurales.
- Renforcera la capacité des prestataires de services du Programme ontarien



d'aide immédiate aux victimes, afin qu'ils puissent répondre à l'augmentation du nombre de clientes et continuer à offrir des services opportuns et adaptés, comme la planification de la sécurité, l'aiguillage vers les bons services de soutien communautaire et d'intervention précoce, aux victimes de violence sexiste et à leurs familles immédiatement après le crime.

- Augmentera le financement du **Programme d'intervention rapide auprès des victimes (PIRV)** sur trois ans afin de répondre à la demande accrue d'aide financière pour des éléments comme les dépenses d'urgence, les frais de déplacement pour se rendre à un traitement médical, le nettoyage de la scène de crime et les frais funéraires pour les victimes d'homicide. Le PIRV répond aux besoins immédiats des victimes vulnérables à la suite d'un crime violent en améliorant la sécurité et en répondant aux

« Les investissements dans les refuges pour femmes et les services axés sur les besoins des survivantes, au moment où elles en ont besoin, sont essentiels pour assurer un changement positif et durable. Guidé par les quatre piliers, cet investissement important nous aidera à aller de l'avant et à réaliser un avenir sans violence en Ontario. »

— **MARLENE HAM**

Directrice générale, Ontario Association of Interval & Transition Houses (OAITH)

besoins pratiques. De 2015–16 à 2016–17, le volume des demandes adressées au PIRV a augmenté de 55 %. Les victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle représentent environ 70 % des demandes auprès du PIRV.

- Élargira le Programme de services d'interprétation, qui offre des services d'interprétation orale et gestuelle 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux victimes de violence familiale ou sexuelle.
- Fera des investissements en immobilisations pour permettre de nouveaux modèles de prestation de services, y compris des rénovations importantes en matière d'accessibilité ou l'appui à la création d'espaces plus appropriés sur le plan culturel dans les refuges autochtones.

La stratégie signifie un lit sûr pour 1000 femmes et enfants supplémentaires fuyant la violence, des logements de transition pour au moins 600 femmes supplémentaires et des services de counseling pour 2000 femmes et enfants supplémentaires.

Élargir l'accès au logement avec services de soutien

L'Ontario investit 425 millions de dollars sur quatre ans pour créer 2475 unités supplémentaires aux personnes qui ont besoin d'un soutien accru dans un endroit sûr où vivre, dans le cadre de son récent investissement dans la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

Notre priorité est d'offrir des services sûrs, inclusifs et adaptés à la culture de chacun. Parce que lorsque les survivantes

se manifestent, elles ont besoin d'aide pour passer de la crise à une vie plus stable.

Santé mentale et dépendance

Une personne sur trois en Ontario connaîtra un problème de santé mentale ou de dépendance au cours de sa vie.

En mars 2018, la province de l'Ontario s'est engagée à faire le plus gros investissement provincial de l'histoire canadienne dans les services de santé mentale et de dépendance—un investissement de quatre ans de l'ordre de 2,1 milliards qui recadrera le système pour offrir des soins accessibles et mieux intégrés. Cet investissement facilitera l'accès aux services, que ce soit par l'entremise de l'école de quartier, du cabinet du médecin de famille ou de l'organisme communautaire. Il aidera également à réduire les temps d'attente et à faciliter l'accès pour les gens aux soins dont ils ont besoin, et ce, au moment convenu. D'ici 2021, la vision que nous caressons est celle-ci : les gens seront en mesure d'obtenir un dépistage rapide en santé mentale et en dépendance, du counseling en situation de crise et des services d'aiguillage grâce à la méthode de leur choix, que ce soit en ligne, par texto ou par téléphone.

Parmi les éléments clés de cet investissement, citons :

- L'élargissement de l'accès à la psychothérapie financée par des fonds publics à un plus grand nombre de personnes souffrant d'anxiété et de dépression modérée. Ce financement couvrira la thérapie comportementale cognitive, qui s'est avérée hautement efficace.
- L'établissement de nouveaux Carrefours bien-être pour les jeunes qui fourniront à plus de jeunes gens l'accès à des services communautaires comme la thérapie et le counseling en 2018–2019.
- La création d'un plus grand nombre de logements subventionnés sur une période de quatre ans pour les gens ayant des troubles de santé mentale ou de dépendance, qui sont sans abri ou à risque de le devenir.
- La prestation d'un plus grand nombre de services de soutien conçus pour satisfaire aux besoins particuliers des groupes d'enfants et de jeunes, dont les enfants des communautés LGBTQ2S, les enfants racialisés et les enfants et jeunes autochtones.

Plus d'aide pour les enfants et les familles, pour mettre fin au cycle de la violence

Grandir dans un foyer violent peut laisser une impression durable sur les enfants.

Des études suggèrent que le cycle de la violence peut se poursuivre chez les enfants témoins de violence familiale. Aucun enfant ne devrait avoir à vivre de cette façon. Et aucun enfant ne devrait grandir en pensant qu'il est seul ou que la violence est acceptable.

- Augmentera le financement des services de prévention de la violence dirigés par les Autochtones, afin de soutenir un plus grand nombre d'enfants et de jeunes autochtones et d'aider à briser le cycle de la violence.

C'est pourquoi l'Ontario investit jusqu'à 29,7 millions de dollars dans les services et le soutien aux enfants et aux jeunes qui ont été traumatisés par la violence, ainsi que dans des mesures de prévention et d'intervention précoce pour s'attaquer aux causes profondes de la violence. L'investissement :

- Donnera accès à plus de 370 autres enfants aux services dont ils ont besoin par l'entremise du Programme d'intervention auprès des enfants témoins.
- Permettra l'embauche de plus de travailleurs auprès des enfants et des jeunes ou d'éducateurs de la petite enfance pour les refuges d'urgence contre la violence faite aux femmes, afin d'appuyer l'accès aux programmes et au counseling.

Les organismes de première ligne qui s'occupent de la violence faite aux femmes ont souligné la nécessité d'offrir un meilleur soutien aux familles qui ont été victimes de violence afin qu'elles puissent mieux naviguer dans le système de la Cour de la famille. La stratégie augmentera le financement du Programme des agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille afin d'aider les survivantes de violence familiale à naviguer dans le processus de la Cour de la famille. Il y aura également des fonds supplémentaires pour le Programme de visites surveillées afin de soulager les pressions exercées par les services, de sorte que les enfants et les familles puissent avoir accès plus rapidement à des services qui peuvent les protéger contre la violence pendant la séparation familiale.

Changer les mentalités et défier les attitudes

Lorsque l'Ontario a lancé la campagne publicitaire **#QuiAiderezVous**, elle a connu un succès mesurable en changeant les opinions et en remettant en question les comportements qui mènent à la violence sexiste.

Les gens sont maintenant plus conscients de ce qui constitue de la violence et du harcèlement sexuels. Les spectateurs se sentent plus en mesure d'intervenir. Les éducateurs enseignent aux élèves, dès leur plus jeune âge, l'égalité des sexes, le consentement et les relations saines.

Nous le faisons parce que ce n'est pas suffisant d'aider les gens après que la violence s'est produite. Nous devons bâtir une société où cela ne se produira plus.

Les résultats des campagnes ontariennes réussies **#QuiAiderezVous** et **#JamaisAcceptable** ont montré que plus de 60% des Ontariens sont « fortement d'accord » avec l'obligation d'intervenir s'ils sont témoins de violence ou de harcèlement sexuels, soit une augmentation de plus de 20% depuis le début de la campagne. Ces campagnes ont généré plus de 82 millions d'impressions.

Des relations saines dans le programme d'études de l'Ontario

Le bien-être et la sécurité de tous les apprenants sont un objectif clé de notre gouvernement. Le programme d'études de l'Ontario offre aux élèves l'occasion d'apprendre les pratiques sécuritaires en ligne, les relations saines, le consentement (par exemple, comment utiliser les techniques de refus et se défendre, en plus d'apprendre à écouter et à respecter les autres) ainsi que des enjeux comme la violence sexiste d'une manière adaptée à l'âge. Le programme a été conçu de manière que tous les enfants et les jeunes, y compris ceux de toutes les orientations sexuelles et de toutes les identités sexuelles, puissent se reconnaître dans le programme.

Nous devons continuer à faire évoluer la culture autour de la violence sexiste. Le gouvernement investit jusqu'à 12,9 millions de dollars pour la sensibilisation du public, le perfectionnement professionnel et l'innovation.

Pour mettre fin à la violence sexiste, les gens doivent reconnaître la violence et ses causes. La stratégie :

- Mettra en œuvre une approche modernisée et fondée sur des données probantes pour prévenir la violence sexiste au moyen d'un travail adapté à la culture et dirigé par la communauté, qui continuera à remettre en question les comportements, les attitudes, les conditions et les valeurs qui favorisent la violence sexiste.
- Étendra le Fonds de mobilisation créative à des projets artistiques qui sensibilisent et provoquent des discussions sur la violence et le harcèlement sexistes.

TRANSITION VERS LE MILIEU DE TRAVAIL

- Formera un plus grand nombre de travailleurs dans un plus grand nombre de secteurs—y compris les éducateurs de la petite enfance, les gardiens de sécurité sur les campus et les gestionnaires des services de logement—afin qu'ils puissent reconnaître les signes et réagir de façon appropriée.

- Les employeurs jouent un rôle important dans la prévention et la réponse à la violence. Nous informerons les employeurs de leurs responsabilités en matière de ressources juridiques et humaines afin de prévenir la violence dans leur milieu de travail, en accordant des subventions pour des projets d'éducation et de prévention de la violence en milieu de travail, et en incitant les intervenants communautaires et les services de lutte contre la violence familiale et les services de police à fournir des ressources sur les droits en milieu de travail.

SAVIEZ-VOUS

qu'entre **septembre 2016**
et **septembre 2017** :

1 419 cas de harcèlement
en milieu de travail ont été
enregistrés

1 917 visites sur le
terrain ont été effectuées

3 146 ordonnances en matière de
harcèlement en milieu de travail
ont été émises grâce à l'application
accrue de la loi par *l'équipe*
d'application de la loi spéciale en
matière de harcèlement

Améliorer les réponses du système de justice

Il est important que les contrevenants soient tenus responsables de leurs crimes. Toutefois, les incidents de violence sexuelle et familiale sont historiquement certains des crimes les moins signalés de l'Ontario.

De nombreuses survivantes affirment que le système de justice doit être plus facile à naviguer. Le processus doit être éclairé sur les traumatismes et moins intimidant. Les survivantes ont besoin de se sentir en sécurité lorsqu'elles se présentent.

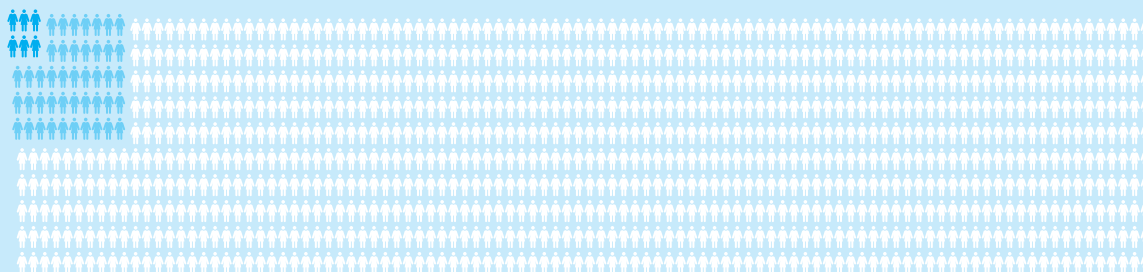
La stratégie va :

- Prolonger et étendre le programme pilote de conseils juridiques indépendants à l'échelle de la province pour les survivantes d'agression sexuelle afin que ces dernières aient accès à des conseils juridiques confidentiels et qu'elles puissent prendre

des décisions éclairées sur ce qui est le mieux pour elles, peu importe le temps qui s'est écoulé.

- Établir la première clinique juridique communautaire LGBTQI2S au Canada pour répondre spécifiquement aux besoins uniques de cette communauté et faciliter la formation sur les espaces sécuritaires et inclusifs pour plus de 70 cliniques juridiques communautaires à travers l'Ontario. Historiquement, la communauté LGBTQI2S a été confrontée à la discrimination dans le système judiciaire. Cela permettra de fournir un soutien

Au Canada, sur **1 000 agressions sexuelles, seulement 50** sont signalées à la police et **seulement six** mènent à une condamnation



juridique spécialisé à la communauté, estimée à 11 % de la population de l'Ontario.

- Accroître l'accès des survivantes au soutien judiciaire offert par le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, en mettant à l'essai des services en dehors des heures normales d'ouverture et les fins de semaine, et en explorant les possibilités de participation à des modèles inclusifs de prestation de services.
- Renforcer les 63 programmes d'intervention auprès des partenaires violents de l'Ontario, grâce à un investissement sur trois ans qui permettra d'améliorer les services et la capacité du système à mieux répondre aux besoins des contrevenants, dans le but d'accroître la sécurité des victimes.
- Élaborer de nouvelles normes policières sur les enquêtes relatives aux agressions sexuelles et à la violence familiale.
- Explorer des approches de justice novatrices et alternatives—comme les programmes de justice réparatrice—pour offrir, dans les cas appropriés, plus de choix aux survivantes de violence sexuelle, au-delà du modèle traditionnel des tribunaux criminels.

Qu'est-ce que la justice réparatrice?

C'est une forme de justice qui est une alternative au modèle traditionnel de poursuites criminelles.

La justice réparatrice n'est pas un modèle particulier, mais plutôt une approche de la justice qui s'attaque aux torts causés par le crime et ses causes profondes, généralement en donnant au contrevenant, à la victime et à la collectivité l'occasion de participer à un processus axé sur la guérison et la réparation. Il doit être suffisamment souple pour s'appliquer à une variété de cas, selon la nature de l'infraction et les circonstances particulières du contrevenant, de la victime et de la collectivité. Les avantages peuvent comprendre l'habilitation, la participation et la validation des victimes, la capacité de répondre aux besoins des victimes, la responsabilisation des contrevenants, la participation de la collectivité et la possibilité de modifier le comportement futur des contrevenants.

Projet pilote de conseils juridiques indépendants

Le programme pilote de conseils juridiques indépendants pour les survivantes d'agression sexuelle offre jusqu'à quatre heures de conseils juridiques confidentiels et gratuits aux survivantes d'agression sexuelle à trois endroits (les villes de Toronto, Ottawa et le district de Thunder Bay). Il est accessible aux survivantes par téléphone ou en personne, à n'importe quel moment après qu'une agression sexuelle a eu lieu.

Le programme est offert aux survivantes selon deux modèles : un modèle de bons et un modèle de clinique, qui se trouve à Toronto.

Dans les deux modèles, seuls les conseils juridiques sont fournis, et non la représentation juridique.

Depuis son lancement le 28 juin 2016 à trois endroits, plus de 600 survivantes d'agression sexuelle ont eu accès à ce programme pilote et plus de 1 000 heures de conseils juridiques gratuits ont été offertes aux survivantes d'agression sexuelle.

En mettant à l'essai différents endroits et les deux modèles, le gouvernement espère en apprendre davantage sur les pratiques exemplaires en matière de conception et d'exécution du programme, ce qui aidera à déterminer l'orientation future de ce programme.

« L'augmentation annoncée du financement de base pour les services aux victimes tient compte de l'augmentation du nombre de cas et de la complexité du soutien aux personnes touchées par la criminalité et les tragédies. Le gouvernement provincial est un ardent défenseur des victimes, des survivantes et des membres du Réseau ontarien des prestataires de services d'aide aux victimes qui travaillent d'arrache-pied pour les soutenir à des moments qui sont souvent les plus difficiles de leur vie. »

— **SHERI MACDONALD**

Directrice générale, Réseau ontarien des prestataires de services d'aide aux victimes

Bâtir sur un héritage, tenir une promesse

Il y a trois ans, l'Ontario a lancé *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels*. Sa dernière page se terminait par une promesse :

À suivre...

« Dans la foulée des récents cas très médiatisés de violence sexuelle, de #MoiAussi et d'une sensibilisation accrue à la question, les besoins des survivantes de la violence sexuelle—et l'appui de l'Ontario à cette population—n'ont jamais été aussi opportuns. La Stratégie contre la violence sexiste est révolutionnaire. Nous sommes ravis de la nature exhaustive du plan. Nous sommes impatientes de participer à tous les aspects de sa mise en œuvre. »

— **LENORE LUKASIK-FOSS**

Présidente, Ontario Coalition of Rape Crisis Centres

Ce n'est jamais acceptable : Stratégie ontarienne contre la violence sexiste remplit cette promesse. Nous sommes plus déterminés que jamais à atteindre l'objectif fondamental de mettre fin à la violence sexiste.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité d'un mouvement de changement. Nous continuons de demander à tout le monde à travers la province de prendre position, de réfléchir, de nous demander des comptes les uns aux autres, et de faire une réelle différence. C'est à nous tous de faire de l'Ontario un endroit bienveillant, sécuritaire et inclusif pour tous.

Et comme nous travaillons ensemble, notre histoire est toujours...

À suivre...

Annexe

Examen des services de counseling et des lignes d'assistance téléphonique en matière de violence et de harcèlement sexuels

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE CHANGEMENT

Dans *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels (2015)*, le gouvernement s'est engagé à revoir les services de counseling et les lignes d'assistance téléphonique en matière de violence et de harcèlement sexuels financés par l'État afin de mieux soutenir les survivantes. Cet engagement comprenait l'évaluation de la coordination et de l'intégration des services de counseling et des lignes d'assistance téléphonique de l'Ontario. Le ministère a collaboré avec une tierce partie pour mener des consultations intensives à l'été 2017, qui ont fourni au ministère une analyse axée sur les survivantes et fondée sur des données probantes dans les cinq domaines d'intérêt décrits ci-dessous. Les consultations ont sollicité la rétroaction de diverses sources, y compris 140 survivantes qui ont participé à des entrevues de groupe, 28 entrevues avec des prestataires de services, 300 sondages en ligne auprès des survivantes et des prestataires de services et neuf entrevues avec des partenaires du ministère. Cette recherche a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de *Ce n'est jamais acceptable : la Stratégie ontarienne contre la violence sexiste*.

Cibler les compétences existantes et les pratiques exemplaires, les lacunes dans les services et les domaines où les services pourraient être mieux coordonnés

Les survivantes consultées ont le plus souvent désigné les besoins suivants :

- Être écoutée sans jugement ni reproche.
- Être crue.
- Établir des liens avec d'autres personnes, y compris les conseillers, qui comprennent leurs expériences et leur identité communautaire (p. ex., LBTTIQ2SAA+, autochtone, francophone, confessionnelle).
- Ne pas subir de discrimination ni d'oppression en raison de leur identité.
- Utiliser des mesures de soutien et des stratégies tenant compte des traumatismes qui augmentent leur

sécurité et renforcent les liens avec les services.

- Accéder à des services qui reflètent une compréhension de la façon dont les identités multiples (p. ex., identité racialisée, sexe, foi), les expériences multiples de traumatisme (traumatisme de l'enfance, violence familiale, traumatisme multigénérationnel) et les expériences communautaires (tant historiques qu'actuelles) ont un impact sur la violence sexuelle et la guérison.
- Des objectifs spécifiques du counseling (habiletés d'adaptation, amélioration de l'estime de soi).
- Des objectifs de service spécifiques (accès en temps opportun, continuité des services, choix, counseling à long terme), etc.
- Les survivantes autochtones ont exprimé le besoin de formes holistiques de guérison (p. ex. services de counseling culturel, accès au transport en commun, soutien juridique, soins aux enfants et counseling spirituel, y compris par les aînés et la guérison par les pairs).

Déterminer les obstacles et les variations dans l'accès aux services

Les temps d'attente ont été ciblés comme un obstacle à l'accès aux services requis. Les prestataires de

services ont signalé que les contraintes de financement nuisent à leur capacité de répondre à la demande de services et créent parfois des temps d'attente. Les prestataires se sont dits préoccupés par le fait que les retards peuvent aggraver les problèmes et nécessiter des niveaux de soutien encore plus importants. Certains organismes atténuent l'impact des temps d'attente en offrant d'autres options de soutien.

D'autres obstacles liés à l'emplacement social de la survivante ont également été désignés (p. ex., emplacement rural, appartenance à une communauté qui stigmatise les survivantes). Les approches de service qui sont fondées sur les traumatismes, qui sont antiracistes, anti-oppressives et intersectionnelles peuvent aider les survivantes à surmonter ces obstacles.

La surreprésentation des femmes autochtones en tant que survivantes d'agressions sexuelles doit être comprise dans son contexte (p. ex. colonialisme, statut socio-économique inférieur, état de santé, racisme et taux accrus de violence contre les femmes autochtones). Les femmes autochtones sont moins susceptibles d'avoir accès à des services juridiques ou médicaux en raison de l'oppression et de la discrimination systémique, historique et continue.

Les femmes et les hommes autochtones ont déclaré que la guérison est impossible lorsque les services de

guérison sont fournis par les mêmes personnes qui sont responsables de la situation actuelle des communautés autochtones et qui continuent de nier leur responsabilité à cet égard.

Examiner dans quelle mesure les services de counseling et d'assistance téléphonique financés par la province répondent aux divers besoins des survivantes de la violence et du harcèlement sexuels

La perception qu'ont les survivantes de l'efficacité de la coordination du système variait, soulignant que les aiguillages d'un prestataire à l'autre peuvent avoir un impact négatif important sur leur expérience. Les survivantes qui ont eu accès à de nombreux types de prestataires de services semblaient plus susceptibles d'indiquer que les services n'étaient pas bien coordonnés.

Les transferts à chaud décrivent généralement des aiguillages qui sont activement facilités par les prestataires de services (p. ex. coordination d'une conférence téléphonique entre les prestataires de services) et qui ont été perçus par les survivantes comme étant plus efficaces et plus susceptibles d'entraîner l'accès au service aiguillé.

La recherche indique que lorsque les survivantes reçoivent des services tenant compte des traumatismes qui sont inclusifs et intersectionnels, ils sont

plus susceptibles de voir leurs besoins communs et spécifiques satisfaits.

Les survivantes étaient plus susceptibles de dire que leurs besoins individuels et leurs besoins en matière de services étaient satisfaits lorsqu'elles avaient accès à des services de counseling et de soutien propres à la violence sexuelle, comme un CALACS.

Suggérer des façons de mesurer le rendement en ce qui concerne la satisfaction des besoins des survivantes

On a reconnu la nécessité de s'appuyer sur l'évaluation par les prestataires de services de leurs propres programmes et services et d'utiliser une planification des programmes fondée sur des données probantes pour démontrer de meilleurs résultats pour les survivantes.

Les prestataires de services consultés reconnaissent l'importance de la coordination des services. Il y avait aussi des perceptions incohérentes de ce qui définit les services à court et à long terme parmi les prestataires de services.

Les participantes du groupe des survivantes ont constamment déclaré avoir besoin de plus de services de counseling à long terme et soutenus, en particulier pour ceux qui ont des besoins complexes.

Examiner les ajustements au système de financement ou de prestation afin de mieux répondre aux besoins des survivantes de la violence ou du harcèlement sexuels, y compris les besoins des diverses populations

Il est possible d'accroître la coordination entre les ministères de l'Ontario qui financent et offrent des programmes pertinents pour soutenir les survivantes. Cela pourrait également aider à définir un continuum de soins partagés pour les survivantes et à identifier et promouvoir des pratiques prometteuses entre les ministères.

La mesure du rendement pourrait également être modifiée pour mettre l'accent sur les résultats des survivantes plutôt que sur les extrants, comme le nombre de clients servis.

Une mesure et une compréhension à l'échelle provinciale de la demande non satisfaite de services de counseling ont également été suggérées comme moyen de trouver des stratégies à l'échelle du système pour surveiller, gérer et réduire les temps d'attente.

Ministère de la Condition féminine

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-la-condition-feminine